



Annexe opérationnelle – Plan d'actions RSE

SARL Domaine équestre de Chevillon

PRÉAMBULE

La présente annexe constitue le **plan d'actions RSE exhaustif** du Domaine équestre de Chevillon. Elle décline de manière opérationnelle, concrète et détaillée les engagements formulés dans la Charte RSE du Domaine.

Ce document a vocation à :

- Recenser l'ensemble des pratiques existantes.
- Structurer les actions par grands axes RSE.
- Servir d'outil de pilotage interne.
- Être mis à jour régulièrement en fonction des évolutions du site, des équipes et des obligations réglementaires.



SOMMAIRE

AXE 1 – RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	2
1.1 ÉNERGIE ET ISOLATION DES BATIMENTS	2
1.2 GESTION DE L'EAU	2
1.3 GESTION DES DECHETS	2
1.4 ALIMENTATION RESPONSABLE	3
1.5 BIODIVERSITE ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS	3
1.6 MOBILITE ET NUMERIQUE RESPONSABLE	4
1.7 GESTION DURABLE DU CENTRE EQUESTRE	4
1.8 TRANSMISSION DES BONNES PRATIQUES ET ECOGESTES	4
AXE 2 – RESPONSABILITÉ SOCIALE ET RH	5
2.1 CONDITIONS DE TRAVAIL ET PAIE TRANSPARENTE	5
2.2 ACCUEIL, FORMATION ET INTEGRATION DES SAISONNIERS	5
2.3 SANTE ET SECURITE	5
2.4 PROTECTION DE L'ENFANCE	5
2.5 QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	6
2.6 DIVERSITE ET INCLUSION	6
CONCLUSION	6
ANNEXE : TABLE DE CORRESPONDANCE RSE	7

AXE 1 – RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

1.1 Énergie et isolation des bâtiments

Afin de réduire sa consommation énergétique et son empreinte carbone, le Domaine a engagé de nombreux travaux et choix techniques durables :

- Isolation thermique des bâtiments à l'aide de ouate de cellulose écologique, labellisée Nature et sans sel de bore.
- Remplacement progressif des menuiseries anciennes par du double vitrage performant.
- Changement des portes extérieures afin de limiter les déperditions thermiques.
- Abandon de la toile de verre lors des rénovations intérieures au profit d'un papier mural recyclé et recyclable.
- Installation d'un système de chauffage central par pompe à chaleur, en remplacement des chauffages électriques individuels.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques permettant la production d'une partie de l'électricité consommée sur site.
- Déploiement d'éclairages solaires pour les espaces extérieurs.
- Utilisation généralisée d'ampoules basse consommation à l'intérieur des bâtiments.

1.2 Gestion de l'eau

Conscient de la rareté et de la valeur de la ressource en eau, le Domaine a mis en œuvre plusieurs dispositifs de maîtrise des consommations :

- Équipement des lavabos de boutons-presseurs afin de limiter les débits.
- Installation de chasses d'eau à double commande dans les sanitaires.
- Mise en place d'une formule d'accueil sans fourniture de draps pour certains séjours courts, réduisant les besoins en lavage.
- Utilisation partielle de l'eau de puits pour les travaux agricoles et l'entretien équestre.

1.3 Gestion des déchets

Le Domaine agit quotidiennement pour réduire, trier et valoriser ses déchets :

- Organisation du tri sélectif sur l'ensemble du site.
- Mise à disposition de bacs spécifiques pour les piles, ampoules et déchets particuliers.

- Réduction du volume de déchets à la source :
 - Suppression des serviettes en papier.
 - Diminution progressive des emballages plastiques.
 - Arrêt de l'utilisation des gobelets jetables.
- Réutilisation de matériaux pour des activités pédagogiques (cartons, bouteilles, papiers...).
- Mise en place d'ateliers pédagogiques dédiés au tri et au recyclage.
- Installation d'un cendrier fixe dans la zone fumeur afin d'éviter les mégots au sol.
- Principe systématique de réparation avant remplacement, lorsque cela est techniquement possible.

1.4 Alimentation responsable

L'alimentation constitue un levier majeur de la démarche environnementale et éducative :

- Travail en collaboration avec le traiteur afin d'intégrer des produits locaux et/ou biologiques dans les menus.
- Ajustement des portions en fonction des publics afin de réduire le gaspillage alimentaire.
- Suivi attentif de la qualité des repas servis.
- Éducation au goût et à l'équilibre alimentaire auprès des enfants.
- Redistribution des restes alimentaires au personnel, dans une logique anti-gaspillage.

1.5 Biodiversité et entretien des espaces naturels

Le Domaine veille à préserver et développer la biodiversité locale :

- Installation de nichoirs pour les oiseaux.
- Organisation d'ateliers pédagogiques autour de la faune, de la flore et des espèces protégées présentes sur le site.
- Sensibilisation des équipes et des visiteurs au respect des habitats naturels.
- Préservation des haies, prairies fleuries et mares naturelles.
- Zéro utilisation de produits phytosanitaires.
- Mise en œuvre d'une tonte différenciée ou non systématique afin de favoriser les pollinisateurs.
- Entretien manuel privilégié (balai, râteau, désherbage manuel) limitant le bruit et les émissions de CO₂.

1.6 Mobilité et numérique responsable

- Encouragement au covoiturage, avec mise en place d'une prime dédiée.
- Mutualisation des trajets professionnels.
- Réduction de la consommation de papier par la dématérialisation des documents administratifs.
- Achat raisonné de fournitures : matériel durable, recyclable et commandes groupées.

1.7 Gestion durable du centre équestre

Le fonctionnement équestre est pensé dans le respect de l'environnement et du bien-être animal :

- Rotation des chevaux sur différents pâturages afin de préserver les sols et éviter le surpâturage.
- Installation d'abreuvoirs automatiques.
- Utilisation prioritaire de l'eau de puits pour les besoins équestres.
- Stockage du fumier produit sur place et mise à disposition auprès d'agriculteurs locaux.
- Partenariats avec les acteurs agricoles du territoire, soutenant l'économie locale.

1.8 Transmission des bonnes pratiques et écogestes

Le Domaine attache une importance particulière à la transmission :

- Sensibilisation quotidienne par l'exemple (économie d'eau, tri, respect des animaux).
- Explication pédagogique des gestes environnementaux.
- Intégration de la sensibilisation écologique dans les activités éducatives et équestres.
- Valorisation des comportements responsables.

Écogestes encouragés au quotidien :

- Fermer les robinets
- Éteindre les lumières inutiles
- Maintenir les portes fermées en hiver
- Réguler le chauffage
- Ramasser les déchets
- Respecter les consignes de tri

AXE 2 – RESPONSABILITÉ SOCIALE ET RH

2.1 Conditions de travail et paie transparente

- Bulletins de salaire, solde de tout compte et attestation de fin d'emploi remis aux saisonniers en fin de contrat.
- Contrats envoyés et signés avant le début des missions.
- Grille salariale transparente selon les postes.
- Paiement par virement dans des délais réduits.
- Déclarations MSA systématiques.
- Application du droit du travail des saisonniers.
- Suivi administratif numérique.
- Turnover saisonnier limité et forte fidélisation.
- Égalité salariale femmes/hommes.

2.2 Accueil, formation et intégration des saisonniers

- Guide d'accueil dédié aux saisonniers.
- Réunions quotidiennes pour les animateurs.
- Réunions hebdomadaires pour les permanents.
- Plannings clairs et détaillés.
- Bilans individuels réguliers.
- Formation pédagogique interne.

2.3 Santé et sécurité

- Personnel formé aux premiers secours.
- Assistant sanitaire dédié lors des séjours.
- Plan de sécurité affiché.
- Formation SSI de l'équipe de direction.
- Trousse de premiers secours accessibles.
- Protocoles d'accueil des enfants.
- Procédures écrites pour activités à risques.

2.4 Protection de l'enfance

- Vérification des antécédents judiciaires.
- Code de conduite formalisé.
- Procédures d'alerte.
- Sensibilisation des enfants.
- Affichage des contacts d'urgence.

- Accompagnement des animateurs.
- Collaboration étroite avec les services sociaux.

2.5 Qualité de vie au travail

- Réunions d'échange régulières.
- Reconnaissance des efforts.
- Faible taux d'absentéisme.
- Vigilance sur le confort matériel.
- Présence d'un délégué du personnel.

2.6 Diversité et inclusion

- Recrutement sans discrimination.
- Parité femmes/hommes.
- Ouverture au handicap.
- Sensibilisation des équipes.
- Accueil d'alternants.

Conclusion

Ce plan d'actions RSE traduit l'engagement concret et quotidien du Domaine équestre de Chevillon. Il constitue un socle opérationnel appelé à évoluer, en cohérence avec la Charte RSE et les valeurs portées par le Domaine.

La direction du Domaine équestre de Chevillon



DOMAINE ÉQUESTRE DE CHEVILLON
SARL au capital de 7822,45 €
89120 CHEVILLON
Tél: 03 88 73 50 20
R.C. Jangy B 821 833 485 - APE 927 C

Rédigé le 07 janvier 2026

Par M. LEPAGE Nicolas, directeur adjoint du centre de vacances.

Référent RSE du Domaine équestre de Chevillon



ANNEXE : TABLE DE CORRESPONDANCE RSE

Axe de la Charte RSE	Actions opérationnelles associées	Domaine ISO 26000 correspondant
Gouvernance responsable	Organisation du pilotage RSE, documents structurants, suivi et mise à jour des engagements	Gouvernance de l'organisation
Responsabilité environnementale	Isolation écologique, double vitrage, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, éclairages solaires, sobriété énergétique	Environnement
Gestion responsable de l'eau	Boutons-presseurs, chasses double commande, utilisation d'eau de puits, réduction des lessives	Environnement
Gestion et réduction des déchets	Tri sélectif, suppression des jetables, réparation avant remplacement, compostage, cendrier fixe	Environnement
Alimentation responsable	Produits locaux et biologiques, réduction du gaspillage, ajustement des portions, redistribution des restes	Questions relatives aux bénéficiaires / consommateurs
Préservation de la biodiversité	Nichoirs, haies et prairies préservées, zéro phytosanitaire, tonte différenciée, entretien manuel	Environnement
Mobilité et numérique responsable	Covoiturage, mutualisation des trajets, dématérialisation des documents, achats groupés	Environnement Loyauté des pratiques
Gestion durable du centre équestre	Rotation des pâturages, abreuvoirs automatiques, gestion du fumier, partenariats agricoles locaux	Environnement Engagement sociétal
Transmission des bonnes pratiques	Sensibilisation environnementale, pédagogie active, valorisation des comportements responsables	Engagement sociétal
Écogestes du quotidien	Économies d'eau et d'énergie, tri, respect des espaces naturels	Environnement
Conditions de travail et paie transparente	Contrats signés en amont, bulletins remis, égalité salariale, déclarations sociales	Relations et conditions de travail
Accueil et intégration des saisonniers	Guide d'accueil, réunions régulières, plannings clairs, bilans individuels	Relations et conditions de travail
Formation des équipes	Formation interne pédagogique, accompagnement des animateurs	Relations et conditions de travail
Santé et sécurité	PSC1, SST, assistant sanitaire, DUERP, procédures activités à risques	Relations et conditions de travail
Protection de l'enfance	Vérification des antécédents, code de conduite, procédures d'alerte, affichages obligatoires	Droits de l'Homme
Qualité de vie au travail	Écoute des équipes, reconnaissance, faible absentéisme, confort matériel	Relations et conditions de travail
Diversité et inclusion	Recrutement non discriminant, parité femmes-hommes, accueil du handicap, alternance	Droits de l'Homme
Achats responsables	Choix de fournisseurs durables, circuits courts, matériel recyclable, commandes raisonnées	Loyauté des pratiques
Ancrage territorial	Partenariats locaux, économie locale, relations avec les acteurs du territoire	Engagement sociétal